

PROGRAMME DE FORMATION



INTITULE DE LA FORMATION :

Formation pratique à la démarche ECOCERT Equitable et au référentiel ESR (Equitable, Solidaire, Responsable)

DUREE :

2 journées de formation - 9.00 h à 17.00 h

PERSONNES CONCERNEES :

Tout opérateur (importateur, transformateur, marque...) commercialisant ou souhaitant commercialiser des produits avec le label ECOCERT équitable.

Toute organisme (consultant, ONG, collectivités locales...) souhaitant appuyer le montage de filières ECOCERT Equitable.

OBJECTIFS :

Lors de la formation, le participant apprendra

-qu'est-ce que le Commerce Equitable

-quelles sont les exigences du cahier des charges ESR (sociales, économiques et environnementales)

-comment mettre en place une filière équitable ou commercialiser des produits équitables

A l'issue de la formation, l'opérateur saura concrètement quelles exigences s'appliquent à lui et quelles actions concrètes engager pour obtenir la garantie ECOCERT Equitable.

CONTENU DE LA FORMATION :

JOUR 1 : INTRODUCTION AU COMMERCE ÉQUITABLE ET CONNAISSANCE DES EXIGENCES DU REFERENTIEL ESR « SUD »

I. INTRODUCTION AU COMMERCE ÉQUITABLE ET AU REFERENTIEL ESR

Historique du Commerce équitable, principaux mouvements.

Genèse du référentiel ESR.

Grands principes et définitions.

1. Références et cadre normatif
2. Objectifs de la démarche ESR
3. Position par rapport au BIO
4. Champ d'application
5. Définition des différents acteurs des filières équitables
6. Concepts économiques liés au Commerce Equitable

II. EXIGENCES DU REFERENTIEL ESR POUR LES GROUPES DE PRODUCTION ET LE PORTEUR DE PROJET

A. Exigences générales

1. Traçabilité et documentation
2. Transport

B. Exigences au niveau des importateurs

1. Politique de prix « juste »
2. Financement d'actions de développement
3. Préfinancement de la production
4. Relation à long-terme contractualisée
5. Appui technique et commercial

C. Exigences au niveau des Producteurs

1. Démocratie
2. Politique de prix juste
3. Gestion des bénéfices du commerce équitable
4. Pratiques agricoles durables (fertilité, érosion, biodiversité)

D. Exigences au niveau des unités de transformation

Pays en voie de développement : conformité sociale

- Respect des droits fondamentaux
- Hygiène et sécurité
- Travail formel
- Durées de travail
- Avantages sociaux

JOUR 2 : CONNAISSANCE DES EXIGENCES DU REFERENTIEL ESR « NORD », PROCEDURE ET ARGUMENTAIRE

III. EXIGENCES DU REFERENTIEL ESR POUR LES ACHETEURS

A. Exigences générales

1. Traçabilité et documentation
2. Recettes et % d'ingrédients
3. Contrôle des marges

B. Exigences au niveau des unités de transformation

Tous pays : Management environnemental

- Gestion de l'eau
- Gestion des déchets et des rejets
- Gestion de l'énergie

C. Exigences au niveau de relation commerciale

1. Le contrat
2. Le prix
3. Le fonds de développement
4. Le préfinancement

D. Exigences au niveau de la marque

1. Eco-emballage
2. Etiquetage
3. Site internet : descriptif de la filière équitable ; exemples de communication

IV. COMMERCIALISER DES PRODUITS ECOCERT EQUITABLE

A. Est-ce que mon projet est éligible ?

1. Produit et pays d'origine
2. Système de production
3. Position dans la filière
4. Engagement éthique de mon entreprise

B. Quelle est la procédure pour s'engager dans la démarche ?

Les étapes de la démarche d'engagement depuis la prise de contact avec ECOCERT jusqu'à l'obtention de l'attestation de conformité ESR.

C. Comparatif avec les autres systèmes de garantie du commerce équitable

D. Quels sont les principaux avantages de la démarche ECOCERT Equitable ?

1. Les spécificités de la démarche
2. La mise en relation